



UNION DES VICTIMES DE LUBRIZOL

Le 3 janvier 2025
à Forges-les-Eaux

Mr le Président, Eric Picard,

En ce début d'année, nous nous permettons tout d'abord de vous souhaiter tous nos vœux de bonheur pour 2025.

Vous connaissez notre engagement sur le dossier Lubrizol depuis ces débuts. Nous nous permettons de solliciter l'aide financière de la Communauté de Commune de 4 Rivières, à propos du cas d'un producteur laitier du Pays de Bray. Nous connaissons votre engagement ainsi que celui de votre bureau face aux difficultés que traverse le monde agricole. Vous le savez, les plus hautes instances de l'état s'étaient engagées à ce que chacun des paysans touchés par les retombées de suie du nuage de Lubrizol soient indemnisés jusqu'au dernier euro de leurs pertes. Comme nous l'avons souvent dénoncé auprès de nombreux élus, les belles promesses sont vite parties en fumée, cachées derrière des « fonds de solidarité » bien occultes de l'industriel.

Mr Ludovic Henriet, représentant EARL SAINT JOUARRE, 6 rue de la Papillonnerie à Mesnil Mauger, sur votre territoire, associé à l'époque avec son papa, décédé en mars 2020, fait partie de ces petites fermes qui ont été contraintes de jeter leur production laitière pour une valeur de 5034.03 €.

Fort heureusement, le CNIEL, en toute solidarité, lui avait fait une avance de trésorerie correspondant à cette perte, remboursable, dès qu'il aurait été indemnisé de Lubrizol. Ce ne fut JAMAIS le cas. Le CNIEL lui a donc réclamé la somme, bien lourde à porter pour lui, et malheureusement totalement injuste si l'on se souvient des paroles du ministre de l'Agriculture de l'époque Didier Guillaume, du premier Ministre Edouard Philippe et de bien d'autres.

Mr Henriet nous a donc contacté, a rejoint notre association faute de soutien syndical ou d'élus locaux, et nous a demandé d'intervenir auprès du CNIEL, chose que nous avons fait le 28 novembre dernier. L'interprofession a accepté de répondre favorablement à nos sollicitations en acceptant de réduire la dette de Mr Henriet à hauteur de 874 €. Nous ne pouvons que les en féliciter, même si cela devrait être à la charge de l'industriel. Depuis un nouveau cas est apparu à côté de Douai, sur l'exploitation de Mr et Mme Carré (voir article PN joint). Pour eux, l'ardoise était de 10.000 €. Le CNIEL va la aussi faire un effort, prendre 50% de la dette à sa charge. 2500 € seront pris en charge par la commune de Douai, et les 2500 € restant par la Com Com Douaisis Agglo. Eux aussi sont soulagés, car rien ne leur restera à déboursier du préjudice qu'ils ont subi.

Vous l'aurez compris, nous vous demandons, en toute bienveillance, d'accorder une subvention exceptionnelle de 874 € à l'exploitation de Mr Henriet. C'est le fruit de son travail qu'il a dû jeter, par obligation, à cause de Lubrizol. La Douaisis Agglo assume les absences de l'état et de l'industriel, nous comptons sur votre Communauté de Commune pour en faire autant.

Nous comprenons que cela représente une dépense de budget « polluant », mais étant donné que vous ne nous versez plus de subvention depuis 2 ans, car nous aurions un rayonnement « national », vous avez économisé 1000 €. Comme vous le voyez d'ailleurs, nous continuons sans relâche à défendre les victimes de notre Pays de Bray au niveau local... Vous pouvez d'ailleurs rejoindre notre association pour devenir partie civile au futur procès, car avouons-le, les communes de votre territoire, ainsi que votre structure auront perdu des

milliers d'euros à cause de cet évènement. Notre avocate saurait très bien défendre votre cause et celle de certaines communes toujours en compte avec Lubrizol, via notre association.

Merci par avance pour votre soutien solidaire à Mr Henriet et au monde paysan local, et comptons sur un retour positif de votre part.

Veillez agréer, Monsieur Picard, nos salutations distinguées.

Mr Bruno LECLERC, Président de l'UVL

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, positioned below the name of the signatory.

Union des Victimes de Lubrizol

Mairie / Place Brévière

76440 FORGES-LES-EAUX

uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com / Tél : 06.11.31.13.17